Rousies

Vivre sa ville

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 30 AVRIL 2025

Conseiller(e)s en exercice : Mme SULECK Josiane, M. LEBLANC Jean-Pierre, ~~Mme MOUTON Christine,~~ M. FOUQUET Gérard, ~~Mme PIERARD Sophie,~~ M. PELERIAUX Fabrice, Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, Mme POTTIER Marie-Claude, M. TAVERNE Sébastien, ~~Mme TOUATI Leïla,~~ M. GERMAIN Frédéric, Mme VERIE Nathalie, Mme DUBOIS Brigitte, M. LECERF Johan, Mme CUSSENOT Suzanne, ~~M. LECOCQ Pierre-François~~, ~~Mme TAQUET Amandine~~, Mme LABROY Christine, Mme DEVOS Carole, ~~M. HASSELIN Bernard,~~ Mme DUBOIS Géraldine, M. BARSOUM Marc, ~~Mme MAÎTREPIERRE Sylvie~~, Mme LEBEGUE Nathalie, M. LA GUERCHE Yves, ~~Mme BAILLY Christel.~~

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir : TOUATI Leïla pouvoir à Mme MAGINET Véronique, M. GERMAIN Frédéric pouvoir à M. LECERF Johan, M. LECOQ Pierre-François pouvoir à M. LEBLANC Jean-Pierre, M. HASSELIN Bernard pouvoir à Mme DEVOS Carole, Mme BAILLY Cristel pour à Mme DUBOIS Géraldine.

I-Nomination du secrétaire de séance.

A la **Majorité** par 18 Voix Pour et 6 Abstentions (Mme LABROY, Mme DEVOS, M. HASSELIN + Procuration, M. BARSOUM, Mme BAILLY), Madame VERIE Nathalie est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

II- 5-1 Fixation du nombre des adjoints.

A la **Majorité** par 16 Voix Pour, 3 Contre (Mme DUBOIS Géraldine + procuration, Mme LEBEGUE Nathalie) et 4 Abstentions (Mme LABROY Christine, Mme DEVOS Carole + procuration, M. BARSOUM Marc),

- **Fixe** à 6 le nombre d'adjoints au maire.

III- Election d'un adjoint au Maire.

Madame **Brigitte DUBOIS** est désignée en qualité de 6ème adjointe au maire à 17 voix (6 bulletins blancs).

IV-5-6 Fixation des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers délégués (sous réserve de la décision du point n°2).

Après en avoir délibéré **à la Majorité par 16 Voix POUR, 1 CONTRE (Mme LEBEGUE Nathalie) et 6 ABSTENTIONS** (Mme LABROY Christine, Mme DEVOS Carole + procuration, Mme DUBOIS Géraldine + procuration, M. BARSOUM Marc),

Le conseil municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à percevoir les indemnités de fonction à un taux inférieur à celui en vigueur.
- **Fixe les** indemnités de fonction au taux de
  - ✓ **Maire : 37.98%** de l'indice brut terminal de la F.P.T.
  - ✓ **Adjoints : 19.41%** de l'indice brut terminal de la F.P.T.
  - ✓ **Conseillers délégués : 5.01%** de l'indice brut terminal de la F.P.T.
- **DIT** que les crédits ont été prévus au budget primitif 2025, chapitre 65.

VI 7-10- Reprise de concession funéraire.

A l'**UNANIMITE** par 23 Voix Pour le conseil municipal autorise la reprise de la concession 1662.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Le Maire, Josiane SULECK.

VILLE DE ROUSIES (NORD)